

L'ESSENTIEL

La CCI Normandie défend le contournement Est de Rouen

■ **Transports.** Vianney de Chalus, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Normandie, monte au créneau pour défendre le projet de contournement Est de Rouen. Selon lui, « *il s'agit d'un projet d'intérêt général qui, s'il ne se réalise pas, sera préjudiciable pour l'organisation, le désenclavement et le développement des territoires normands* ». Pour Vianney de Chalus, « *renoncer, reculer le calendrier, c'est empêcher notre région, ses entreprises, ses habitants, d'aborder l'avenir avec un jeu d'atouts corrects en main* ».

PARIS - NORMANDIE - LH 14/01/17

Commentaire de Michel Duval, Le Havre

M. Vianney de Chalus, qui n'a pas défendu le désenclavement ferroviaire du Port et de la Ville du Havre par le Sud pendant la longue période où il a été président de la CCI du Havre, puis Seine Estuaire, fait la promotion du contournement Est de Rouen peu de temps après son entrée en fonction de président de la CCI Normandie.

J'en conclus que, pour lui, « le désenclavement total du port du Havre n'est pas d'intérêt général, que cela n'est pas préjudiciable pour l'organisation, le désenclavement et le développement des territoires normands ».

J'en conclus aussi qu'avec la perspective de mise en service du canal Seine-Nord Europe dans quelques années, « renoncer, reculer le calendrier de réalisation du désenclavement ferroviaire du port du Havre par le Sud, ce n'est pas empêcher notre région, ses entreprises, ses habitants, d'aborder l'avenir avec un jeu d'atouts corrects en mains ».

Au Havre le 16 janvier 2017